

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	12 (1937-1938)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	La première édition des «Trois femmes», de Mme de Charrière
<b>Autor:</b>	Hermann, Denise
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-870051">https://doi.org/10.5169/seals-870051</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LA PREMIÈRE ÉDITION  
DES  
« TROIS FEMMES », DE M<sup>me</sup> DE CHARRIÈRE

Dans sa bibliographie de Mme de Charrière, Philippe Godet écrivait, à propos du roman *Trois femmes*, les lignes suivantes : « Nous n'avons jamais réussi à rencontrer la première édition, incorrecte et expurgée, dont Mme de Charrière se plaint si vivement et qui fut faite à Londres. Mais il existe une note manuscrite de Gaullieur, où il cite quelques passages du texte altéré, avec, en regard, le texte original. Il avait donc eu entre les mains cette édition de Londres. »

Or, dernièrement, par hasard, j'ai eu l'occasion moi-même de mettre la main sur un exemplaire de cette édition très rare des *Trois femmes*, parue à Londres en 1796<sup>1</sup>. J'ai eu l'idée d'en comparer le texte au texte original paru seulement l'année suivante<sup>2</sup>.

Une première question se pose : pourquoi Mme de Charrière a-t-elle fait paraître son ouvrage à Londres ? Elle avait appris le succès qu'avait obtenu en Angleterre le roman de Mme de Flahaut, *Adèle de Senanges*, et elle n'ignorait pas la popularité

---

<sup>1</sup> Cet exemplaire, peut-être le dernier qui subsiste, appartient à l'écrivain anglais M. Havelock Ellis, grâce à l'obligeance de qui j'ai pu me livrer à cette petite étude. On lit en première page : *Les Trois femmes*: Nouvelle. Par l'auteur des Lettres de Lausanne, publiée pour le soulagement d'une de ses amies dans le malheur. En deux volumes. A Londres : De l'Imprimerie de Baylis, Greville-Street ; Dulau & Co., Wardour-Street, et chez tous les Marchands de Nouveautés.

<sup>2</sup> Il y eut l'édition de 1797, imprimée à Lausanne, pleine de fautes typographiques ; puis l'édition de 1798, parue à Leipzig, correcte, imprimée à Zurich, d'après laquelle furent faites les éditions suivantes, entre autres celle de 1809, parue à Paris, figurant au catalogue du British Museum.

dont jouissaient les émigrés français dans ce pays. Aussi espérait-elle que la vente de ses *Trois femmes* à Londres lui rapporterait de quoi procurer quelques ressources à Mme de Montrond, une émigrée au sort de laquelle elle s'intéressait.

Avant de paraître, le roman avait été soigneusement revisé et expurgé par un Français émigré à Londres, M. de Lally<sup>1</sup>. Il fut moins favorablement accueilli que celui de Mme de Flahaut. Cela tient probablement au fait que Mme de Charrière était peu connue en Angleterre. Elle ne vivait pas, comme l'auteur d'*Adèle de Senanges*, au centre de la colonie d'émigrés de Londres. Il faut dire aussi que, sous la forme que lui avait imposée M. de Lally, le roman avait perdu une bonne partie de son attrait. On n'y reconnaissait plus le tour d'esprit désinvolte de Mme de Charrière.

Elle n'apprit que trop tard le sort qu'on avait fait à son livre. D'ailleurs, si loin de Londres, elle n'aurait guère pu intervenir. Une de ses lettres à son ami Chambrier d'Oleyres, datée du 23 janvier 1797, laisse voir sa déception. Voici ce qu'elle écrit : « Après des retards infinis, la souscription a eu lieu. J'osais me flatter qu'elle serait, non aussi brillante que celle qu'on fit pour *Adèle de Senanges*, mais qu'elle rapporterait la moitié ou les deux tiers de celle-là. Les temps avaient changé ; l'empressement des Anglais pour les émigrés n'était plus le même. Cela ne vous surprendra peut-être pas. Mais ce qui est en droit, ce me semble, de vous surprendre, c'est que M. de Lally, Mme d'Hénin<sup>2</sup>, Mme de Devonshire et autres, n'ayant pas trouvé le petit livre assez moral, assez décent, on s'est permis

---

<sup>1</sup> Trophime-Gérard comte de Lally-Tollendal, fils du fameux Lally-Tollendal injustement condamné à mort par Louis XV. Comme député de la noblesse française il joua un rôle à l'Assemblée Constituante où il défendit les prérogatives royales. Il se retira en Angleterre en 1792. Auteur de divers écrits en faveur de La Fayette et des émigrés, d'ouvrages politiques et littéraires. Avec les émigrés français de Londres il travailla en faveur d'un redressement religieux et du rétablissement du christianisme, base, selon lui, de tout système social.

<sup>2</sup> Emigrés français.

de le mutiler. C'est M. de Lally qui a été, si je ne me trompe, l'épurateur des *Trois femmes*. On m'a envoyé deux exemplaires de mon ouvrage ainsi changé à mon insu, mais ils ne me sont pas parvenus encore. Mme de Montrond a appris cet envoi et en a été fâchée, pensant que je n'approuverais pas beaucoup la liberté qu'on avait prise. Elle voulait que je lui disse quelque chose d'agréable et de doux là-dessus, mais il n'y a pas eu moyen ; tout ce que j'ai pu faire, c'est de ne point m'en fâcher, d'en rire plutôt, et j'ai envoyé en Angleterre une lettre anglaise à mettre dans quelque papier public, où je m'égaie un peu sur la délicatesse exclusive du beau monde anglais d'aujourd'hui, délicatesse telle que Fielding, s'il vivait, serait obligé de réformer son *Tom Jones*, et Richardson d'ôter Lovelace de l'histoire de Clarisse. M. de Salgas, qui avait trouvé mes *Trois femmes* point trop scandaleuses et qui les aimait comme elles étaient, m'a dit qu'il les ferait volontiers réimprimer, et ce matin il doit avoir reçu mon manuscrit... Ce qui est à remarquer, c'est que j'avais expressément défendu qu'on y changeât la moindre chose, et cela parce que je craignais la confiance qu'il me semblait que M. de Lally, ami de Mme de Montrond, avait en lui-même, et que je voulais écarter sa plume trop emphatique, trop noble, si l'on veut, pour mon goût, et qui ne pouvait guère, à ce que je croyais, s'assortir à mon style, ni rendre mes pensées. J'ai reçu une lettre ce soir, qui, à ma très grande surprise, m'apprend que, telles qu'elles sont, on peut lire mes *Trois femmes* avec quelque plaisir. Pour moi, je n'imaginais rien de si ridicule... Je ne les connais pas telles qu'elles sont, avec leur chastes mines, et à dire vrai, je suis médiocrement empressée à les voir, craignant de me mettre un peu en colère ; mais non, il faut rire, et rien de plus... »<sup>1</sup> Mme de Charrière avait heureusement quelque sens de l'humour.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Lettre citée par Philippe Godef dans son ouvrage : *Mme de Charrière et ses amis*, Genève, 1905, tome II, chap. XXI, p. 218.

Qu'y avait-il de si compromettant dans cette histoire pour mériter le traitement que lui fit subir M. de Lally ? C'est ce que nous allons voir.

Le livre s'inspire de Kant, de sa doctrine du devoir telle que l'avait comprise Mme de Charrière. Elle avait fait précéder le titre de l'épigraphhe latine *Cogito dubitans* qui caractérise ses conceptions morales et philosophiques. Ces deux mots ne figurent pas dans l'édition de Londres. Le doute n'est pas une attitude chrétienne. Inutile d'éveiller la méfiance du lecteur avant les premières lignes.

Une discussion de salon roulant sur la notion de devoir amène l'abbé de la Tour, porte-parole de Mme de Charrière, à raconter l'histoire des trois femmes. On remarque, dans l'édition anglaise, que l'abbé de la Tour est devenu le *Commandeur de Latour*. Le mot d'abbé suggérant quelque fonction ecclésiastique, il valait mieux ne pas le mêler à ces entretiens mondains.

Dès le début de la discussion l'épurateur a cherché à atténuer la force de certaines expressions. A l'abbé, à qui l'on demande qui sont les trois femmes, si elles sont des Allemandes, Mme de Charrière faisait dire :

*Non, des Françoises. Je me suis convaincu auprès d'elles qu'il suffit, pour n'être pas une personne dépravée, immorale, et totalement méprisable ou odieuse, d'avoir une idée quelconque du devoir, et quelque soin de remplir ce qu'on appelle son devoir. N'importe que cette idée soit confuse ou débrouillée, qu'elle naîsse d'une source ou d'une autre, qu'elle se porte sur tel ou tel objet, qu'on s'y soumette plus ou moins imparfaitement : j'oserais vivre avec tout homme ou toute femme qui aura une idée quelconque du devoir.*<sup>1</sup>

Dans l'édition de Londres on demande au Commandeur où il a vu ces trois femmes :

---

<sup>1</sup> *Trois femmes*, Nouvelle de l'Abbé de la Tour, seconde édition, ornée de sept estampes dessinées par Legrand... A Leipsic, chez Pierre Philippe Wolf, 1798, page 4.

*Dans votre pays même, répondit le Commandeur, en Allemagne. Quoi des Allemandes ? Mais, dit le commandeur, l'une est Alsacienne, c'est presque Allemande ; l'autre Françoise : pour la troisième elle semble être cosmopolite, personne ne connaît sa patrie.*

*Près de ces femmes, je me suis convaincu qu'il suffit pour faire excuser jusqu'à un certain point des faiblesses ou des torts, d'avoir un sentiment quelconque du devoir et quelque soin de remplir ce qu'on juge son devoir.*

M. de Lally supprima tout le reste du débat qu'il résuma dans ces mots : « Une longue discussion suivit où personne ne s'entendoit. » On ne saurait être plus bref. Ces suppressions portent, on le voit, sur des détails qui pourraient laisser deviner l'extrême tolérance religieuse et morale de l'auteur.

Suit l'histoire des trois femmes. Emilie est une jeune émigrée qui vit en Allemagne et qui, pour pouvoir épouser l'homme qu'elle aime, Théobald, met tout scrupule de côté et se laisse enlever par lui. Joséphine, sa servante, lui est dévouée jusqu'à la mort, mais est dénuée de sens moral en ce qui concerne ses relations amoureuses. Son amie, Constance de Vaucourt, jeune veuve, possède une grande fortune, mal acquise par ceux dont elle l'a héritée ; ne pouvant la restituer à qui de droit, elle se contente d'en faire un usage charitable.

Un moraliste sévère blâmerait la conduite de chacune de ces trois femmes ; de la servante parce qu'elle se laisse facilement séduire, de la jeune veuve parce qu'elle jouit de biens dont l'origine est douteuse, d'Emilie enfin pour son indulgence à l'égard de toutes deux et à son propre égard. Cependant ces faiblesses ne les empêchent pas d'avoir une idée du devoir et de s'y conformer chacune à sa manière : Joséphine par son dévouement illimité à sa maîtresse, Constance par sa charité, et Emilie par ses grandes qualités d'âme. C'est ce qui leur donne droit à notre indulgence et même à notre admiration.

Les modifications de l'édition de Londres portent avant tout sur les rapports et les conversations d'Emilie et de sa servante. Il faut avouer que certaines boutades de Joséphine sont parfois risquées. Mais qui irait jusqu'à les déclarer indécentes ! Voici un des passages que M. de Lally n'a pas osé servir tels quels à ses lecteurs. Tandis qu'elle essaie de s'endormir, Emilie entend quelqu'un ouvrir la porte de la chambre de sa servante :

*Que faire ? Ce n'étoient pas des voleurs. Ses camarades de couvent, ses petits cousins, ses grandes cousines ne l'avoient pas laissée dans une telle ignorance qu'elle ne soupçonnât la vérité. Falloit-il appeler ? Falloit-il surprendre Henri et Joséphine ?<sup>1</sup>*

Phrases malencontreuses ! Elles sont remplacées dans l'édition expurgée par une scène à la Richardson. Emilie entend un bruit, elle pousse des cris. Joséphine accourt et la tranquillise en lui disant que ce n'était qu'un habitant du village qui passait par là. Jusqu'ici aucun soupçon n'a effleuré la prude jeune fille. Pourtant, réflexion faite, elle finit par comprendre la situation et soupçonne que le coupable est un jeune homme du village, Henri, qui rendait des services à Joséphine. « Etoit-ce la reconnaissance seule qui l'inspiroit, ou bien seroit-ce un sentiment coupable ? ah ! Dieu ! serois-je condamnée à rougir du seul appui qui me reste ! »

Mme de Charrière, elle, se passe de grands mots. Son Emilie ne se demande pas si elle va être « condamnée à rougir » de sa servante ; elle ne tombe pas « dans cet abattement qui suit une agitation violente ». Plus simple et plus raisonnable, elle craint de devoir mépriser son amie et elle pleure.

Le lendemain matin, quand Joséphine, contrite et inquiète, paraît au chevet de sa maîtresse, celle-ci ne trouve que *des paroles moitié de reproche, moitié d'indulgence*. De l'indulgence !

---

<sup>1</sup> *Trois femmes*, édition de 1798, p. 21.

Quelle immoralité ! A ces lignes M. de Lally substitue une scène d'exclamations entrecoupées de soupirs et de larmes.

Emilie, dans le récit de Mme de Charrière, s'indigne à la pensée que sa servante paie de sa vertu les douceurs qu'elle lui procure. Elle veut y renoncer dès maintenant.

*Oh ! Mademoiselle, dit Joséphine, c'est aussi prendre un peu trop à la lettre ce que je dis. Il se pourroit que j'eusse déjà fait quelque chose pour Henri avant qu'il n'ait rien fait pour moi, et je ne sais pas bien exactement lequel de nous deux a eu le premier droit à la reconnaissance de l'autre .<sup>1</sup>*

Le trait est piquant, savoureux, un peu trop même pour trouver grâce aux yeux du consciencieux correcteur. Il se contente de la phrase suivante : « Joséphine un peu remise trouvoit que c'étoit prendre la chose terriblement au grave, et elle pensoit que sans l'aide d'Henry elle seroit souvent dans l'embarras. » Voilà qui est sagement dit.

Le reste de l'entretien, chez Mme de Charrière, est tout aussi joli :

*Quand est-ce qu'il a commencé à te rendre les petits services dont tu parles ? dit Emilie. — Trois ou quatre jours après notre arrivée ici, répondit naïvement Joséphine. — Et déjà alors il te devoit de la reconnaissance ! — Un peu de reconnaissance, dit Joséphine. — A peine tu l'avois vu ! — Henri est fort joli, Mademoiselle ; cela est bientôt vu.*

On conçoit aisément que ce dialogue ne figure pas dans l'édition londonienne. Tant de choses ont été supprimées ou altérées dans cette scène, que Mme de Charrière ne devait plus y reconnaître son histoire.

Un peu plus loin M. de Lally introduit une parenthèse ridicule. Vous allez en juger : « La baronne de Berghen interrompit ici le Commandeur. Je suffoque, lui dit-elle ! laissez-moi res-

---

<sup>1</sup> *Trois femmes*, édition de 1798, p. 23.

pirer un moment. » Et la baronne de s'exclamer sur la cruelle situation d'Emilie, privée de tout appui et laissée entre les mains d'une servante « coupable » !

Lorsqu'on en arrive aux aveux les plus confidentiels de Joséphine, on ne s'étonne pas que M. de Lally les ait passés sous silence. La candide enfant confesse sans vergogne qu'Henri n'est pas son premier amant, qu'elle a naguère été séduite par *M. votre oncle, le grand-Vicaire*, puis par le frère de *Madame votre Mère, M. le Marquis de \*\*\**. Joséphine est convaincue qu'elle se trouve à présent en bonne voie :

*Ma liaison avec Henri, dit-elle, qui n'est ni un prêtre ni un homme marié, est déjà beaucoup plus innocente que les autres, et si je continue à me conduire de mieux en mieux je pourrois bien finir par être une sainte.*<sup>1</sup>

Malgré la bonhomie et la grâce de Mme de Charrière, la dose était un peu forte pour notre épurateur. Il remplaça la confession de Joséphine par quelques paroles bien senties d'Emilie à sa servante repentante.

La légèreté de Joséphine a de fâcheuses conséquences : elle va avoir un enfant d'Henri. La scène où l'on découvre l'embarrassante réalité contient plusieurs détails que le délicat épurateur s'est cru obligé de supprimer. La malheureuse ayant désiré attenter à ses jours, Emilie lui demande si des considérations religieuses ne l'ont pas fait reculer devant l'idée du suicide. Joséphine lui répond irrévérencieusement : *Ma dévotion, Mademoiselle, ne s'est jamais beaucoup occupée de ces sortes de choses.* Elle estime qu'on a le droit de disposer de sa propre vie. De tels propos n'étant pas dignes d'une bonne chrétienne, l'épurauteur les a supprimés.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> *Trois femmes*, édition de 1798, p. 34.

M. de Lally supprima aussi un assez long passage du roman à cause de certaines allusions, d'ordre religieux et politique, qu'il contenait. Mme de Vaucourt raconte qu'elle est en possession d'une grande fortune qui a été reprochée à ses parents comme mal acquise. Mais elle ne peut pas s'en défaire. A qui la restituerait-elle maintenant ?

*Je suppose que ce fût la France, sous l'ancien ou le nouveau régime, qu'on eût volée, devois-je l'année dernière donner mon bien à Robespierre, en cette année à ceux qui ont détruit et qui se disputent son pouvoir? Je suppose que ce fût l'Angleterre, payerai-je mon écot pour soutenir une guerre qui, dirigée contre le pays que j'aime, le pays où je suis née, désole, dévaste l'Europe entière? Donnerai-je au ministère de Madrid de quoi orner la chasse et payer le voyage de quelque relique? A l'Impératrice de Russie, de quoi enrichir un peu plus ses favoris? Au Pape, de quoi payer plus cher de mauvais soldats et de bons chanteurs?*<sup>1</sup>

Ce sont là des paroles vigoureuses auxquelles on reconnaît la franchise d'opinion de Mme de Charrière. En les supprimant on ne pouvait qu'affadir le roman. Cependant on conçoit que l'attitude peu respectueuse de l'auteur envers le pape, l'Angleterre et d'autres grandes monarchies, ait pu choquer M. de Lally, bon catholique, royaliste de la vieille France, et hôte de l'Angleterre.

\* \* \*

Le roman proprement dit est suivi d'une deuxième partie composée de douze lettres de Constance à l'abbé de la Tour sur des sujets variés qui donnent à Mme de Charrière l'occasion de développer, sans beaucoup d'ordre, quelques idées originales. Constance décrit la vie au château, les occupations et les expériences d'Emilie, et de Théobald qui a fondé une école pour les enfants du village.

---

<sup>1</sup> *Trois femmes*, édition de 1798, p. 85.

Une partie de la lettre VII traite des grands hommes du Panthéon et de l'influence qu'ont pu avoir sur la société Voltaire et Rousseau. Dans le paragraphe ci-dessous je fais figurer en romain les passages qui ont été retranchés de l'édition de Londres :

*Une autre question intéressante à laquelle j'avoue n'avoir pas pensé d'abord, c'est le bien ou le mal que peuvent faire à un peuple l'hommage qu'on les accoutumeroit à rendre à certains hommes. Mais ici la question ne m'effraie point ; je me prononce hautement contre de pareils hommages. Les Saints du Calendrier ne font plus ni bien ni mal, et je voudrois qu'on les laissât en repos ; mais il me semble qu'on devroit se faire scrupule de préparer à l'esprit humain une éternité d'enfance : certainement ceux qui vont renouvelant sans cesse ses poupées, ne veulent pas qu'il sorte jamais de tutelle. Le Clergé philosophe est aussi Clergé qu'un autre, et ce n'étoit pas la peine de chasser le Curé de St-Sulpice pour sacrer les Prêtres du Panthéon.*

M. de Lally a estimé que Mme de Charrière traitait les saints du calendrier avec un peu trop de désinvolture et il a prudemment écarté l'allusion aux dangereux auteurs dont les idées avaient inspiré la Révolution française.

La lettre VIII nous apprend que le maître d'école choisi par Théobald, le Hollandais Jan Praal, était athée ! Ses élèves lui ayant demandé quelle était sa religion, il avait répondu « aucune », et s'en était allé. Les enfants avaient des mines consternées.

*Heureusement Théobald étoit là et j'étois avec lui, raconte Constance. Il a dit que cela vouloit dire seulement que leur maître n'étoit ni Catholique Romain, ni Luthérien, ni Calviniste ; ce qui n'avoit rien d'étonnant puisqu'on professoit en Hollande plusieurs autres croyances, mais que cela ne laissoroit pas, si on le savoit, de le rendre désagréable à beaucoup de gens, qui veulent qu'on ait une Religion qu'ils connoissent.*

Tout ce début de lettre a été reporté par M. de Lally à la lettre XI, sans doute pour des raisons d'ordre et de composition. Mais la suite, où s'expriment les idées de Mme de Charrière sur la tolérance, a disparu de l'édition anglaise. Théobald fait promettre aux enfants de ne rien révéler de l'aveu de l'instituteur. Il vaut mieux étouffer l'affaire. Sinon,

*les parents croiront leurs enfants souillés, pervertis, damnés, pour avoir appris d'un homme sans religion que deux et deux font quatre. Auprès de la moitié du public, Théobald, en le renvoyant, n'expiera qu'imparfaitement son imprudence ; l'autre moitié crierà la superstition, à la barbarie, et les Bayle futurs, dans leurs Dictionnaires, mettront Jan Praal au nombre des philosophes persécutés, et Théobald d'Altendorf sur la liste des persécuteurs fanatiques.*

Parmi les passages supprimés dans la lettre XI je note celui-ci :

*On l'écoute vraiment comme un oracle et je doute que ceux qui savent qu'il n'a point de religion. en veuillent une. Ils seront incrédules par fanatisme, et à force de croire en Jan Praal, ils refuseront de croire en Dieu. L'homme est si singe ! Il semble qu'on ne connoisse la raison qu'autant qu'il le faut pour en parler, et point comme il le faudroit pour se laisser guider par elle.*

Dans le texte de Londres, l'instituteur athée se fait renvoyer, non sans toutefois avoir été converti avant son départ :

*J'ai obtenu tout ce que je désirois du Hollandais. Persuader un homme qui n'a jamais cherché qu'à convaincre et qu'à être convaincu, est une victoire dont je jouirois avec orgueil dans toute autre circonstance.*

*La joie de Théobald est sans bornes ; nous allons chercher un autre géomètre, et en attendant Théobald sera lui-même le maître. Quelques modestes jeunes gens préféroient cette étude à toutes les autres.*

Cette conclusion est tout entière de l'invention de M. de Lally. Tout est bien qui finit bien ; la religion a triomphé,

et les bonnes âmes peuvent fermer le livre, la conscience nette.

\* \* \*

M. de Lally a souvent modifié l'expression et la forme que Mme de Charrière ne soignait pas toujours suffisamment. Ça et là ses corrections sont heureuses ; elles étaient parfois même nécessaires ; le style s'en trouve allégé. En voici deux exemples :

*Texte original*

*Ainsi, vous étoufferez dans son âme la réflexion triste et envieuse, et jamais il ne songera à vous arracher une fortune, à laquelle il devra quelques fleurs, dont sa pénible carrière se trouve semée.*

*J'aimerai toujours à voir l'extrême délicatesse se soumettre à des règles qu'elle ne peut définir, et dont elle ne sait pas d'où elles émanent.*<sup>1</sup>

*Texte corrigé*

*Ainsi vous étoufferez dans son âme la réflexion triste et envieuse, et jamais il ne songera à vous arracher une fortune, grâce à laquelle sa carrière sera semée de quelques fleurs.*

*J'aimerai toujours à voir l'extrême délicatesse se soumettre à des règles dont la source lui est même inconnue.*<sup>1</sup>

Ailleurs ce sont des mots qui sont remplacés par d'autres en général moins expressifs : « *ragaillardir* » est remplacé par « *égayer* » ; « *tarabuster* » par « *chiffonner et tourmenter* » ; « *jouer de la harpe comme un ange* » par « *pincer de la harpe comme un ange* » qui n'est guère joli, etc.

\* \* \*

Et maintenant, avant de conclure, répondons à cette question : Pourquoi a-t-on expurgé les *Trois femmes* ? Était-ce, comme

---

<sup>1</sup> C'est par ces mots que se termine la première partie du roman.

a l'air de le croire Mme de Charrière dans sa lettre à Chambrier d'Oleyres, pour satisfaire le public anglais; ou voulait-on apaiser les scrupules des émigrés français?

Pour éclaircir ce point, évoquons ce petit monde d'émigrés que la Révolution avait chassés en Angleterre. Ils formaient à Londres un groupe assez nombreux dans lequel le clergé était largement représenté. Ces curés, abbés et évêques, pour la plupart gens de bien et d'une haute dignité morale, donnaient de beaux exemples de dévouement et de zèle religieux. Ils firent beaucoup pour réconcilier l'Angleterre avec le « papisme détesté »<sup>1</sup>. Les émigrés estimaient que, pour refaire la France, il fallait commencer par redresser la moralité et restaurer le catholicisme. Dans sa *Défense des émigrés français*, parue en cette année 1796, Lally-Tollendal posait « pour fondement et pour faîte de l'édifice social, la nécessité d'une religion, plus pressante encore que le genre de gouvernement dont la seule garantie est la morale. »<sup>2</sup>

Une maison française d'édition — celle même où fut imprimé le petit roman de Mme de Charrière — fondée à Londres par l'émigré Dulau, devint un des centres de ce catholicisme. Dulau était le neveu d'un illustre archevêque d'Arles, Mgr. Dulau, « qui s'était de bonne heure signalé par son opposition aux mauvais livres ». Il devait à cette parenté une situation de choix dans le monde des émigrés. Il édita bon nombre d'ouvrages religieux, et de romans moraux<sup>3</sup>.

Il n'est pas étonnant que, dans pareil milieu, le roman de Mme de Charrière ait paru indécent. L'on approchait déjà de l'époque où, pour être lus et estimés, il fallait que les gens de lettres affectassent de croire. « On se rend spécialement compte, dans ce milieu qui a vu de près l'effet du persiflage littéraire sur la foi

---

<sup>1</sup> Fernand Baldensperger : *Le Mouvement des idées dans l'émigration française (1789-1815)*, Plon, Paris, II, p. 197.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, II, p. 223.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, I, p. 160.

religieuse, et l'effort mené en sens inverse par une partie de la littérature anglaise, qu'une restauration du christianisme par les lettres et les arts est une des premières urgences de la contre-révolution ».<sup>1</sup>

Aussi le scepticisme ouvertement professé de la romancière, son attitude peu déférente à l'égard du catholicisme, ses conceptions sur la relativité du bien et du mal, son esprit de tolérance, son individualisme audacieux ne trouvèrent-ils pas grâce aux yeux de M. de Lally et de ses amis. Mme de Charrière qui aimait à braver l'opinion publique et les idées reçues, avait adroitement semé dans son livre situations piquantes, propos osés et mots savoureux. Tout cela fut jugé scabreux : on expurgea.

Seulement pareil traitement a ses inconvénients aussi. C'est sans doute en partie ce qui fit que l'ouvrage eut peu de succès en Angleterre. On détruisit une grande partie du charme du livre en voulant le rendre moral. De personnages vivants et divertissants ont fait des êtres ennuyeux et solennels. D'un roman plein d'idées et de saillies originales on fit un ouvrage terne, platement sentimental et conventionnel. Mme de Charrière s'était amusée à écrire les *Trois femmes*; M. de Lally-Tollendal dut bien s'ennuyer à l'expurger, à moins qu'il n'ait vu le côté comique de sa tâche, ce qui est peu probable.

DENISE HERMANN.

---

<sup>1</sup> *Op. cit.*, I, p. 161.